

# Une vallée de rivières

Photo : Virginie Goyette

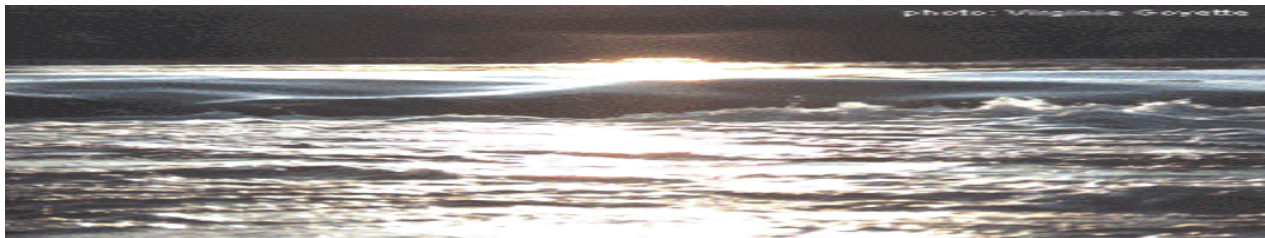


Photo: Eleanor Saulys

**Bulletin aux membres de la SCABRIC**

**Septembre 2012**

## Que faire des feuilles d'arbres qui tombent à l'automne ?

Si votre arbre est malade et que les feuilles sont malades aussi, il vaut mieux les jeter.

Jetez les feuilles d'arbres fruitiers et de rosiers qui sont souvent malades.

Si vous décidez de les laisser en place, attention aux risques de champignons sur votre pelouse.

Les feuilles mortes apportent de l'humus et de la matière organique au sol, il serait donc dommage de mal les utiliser au jardin.

### Ramassage

Soit vous passez le râteau à feuilles régulièrement dans votre jardin, soit vous passez la tondeuse et vous récupérez les morceaux de feuilles dans le bac.

Une fois ramassées avec le râteau, vous pouvez les broyer avec un broyeur.

### Emplois

- pour alimenter le [compost](#)
- pour pailler les massifs ou le potager
- pour protéger les plantes frileuses en mettant une grosse couche de feuilles dans un espace délimité par du grillage
- pour mettre au pied des légumes afin de faciliter la récolte des légumes en période de gel

Par [Stephanie C](#)

[http://www.jardinier-amateur.fr/reportages-jardin/que\\_faire\\_des\\_feuilles\\_d\\_arbres\\_qui\\_tombent\\_a\\_l\\_automne,141.html](http://www.jardinier-amateur.fr/reportages-jardin/que_faire_des_feuilles_d_arbres_qui_tombent_a_l_automne,141.html)

### Et vous ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences en ce qui concerne l'utilisation des feuilles mortes.

Feuilles saines



### Sommaire

Clin d'œil...	1
Les Lagunes de Mercier	2
Ensemble vers : Un Plan Directeur de l'Eau	3
Aide mémoire, renouveler votre adhésion	3
Pour s'y retrouver — La biodiversité	4
Nous sommes envahis! Le gobie à taches noires	5
À la SCABRIC... Projet <b>Corridors Verts</b>	8
Saviez-vous... ? Votre consommation d'eau	9
Le coin des organismes...	10
Devenez membres de la SCABRIC...	12
Désabonnement « bulletin aux membres »	12



### Des nouvelles du projet Outardes Est

par Marie-Claudette Lapointe

Pour l'année 2012-2013, la SCABRIC ne recevra pas de financement pour le projet Outardes Est.

La SCABRIC recevait une subvention du Programme d'intendance des habitats du gouvernement du Canada (PIH). Malheureusement, cette année le gouvernement du Canada a décidé d'octroyer son financement aux projets qui étaient sur 2 ans.

La SCABRIC est présentement en recherche active pour trouver d'autres sources de financement.

### Clin d'œil...

- Les Lagunes de Mercier..., page 2
- Plan directeur de l'eau, des nouvelles en page 3
- Pour s'y retrouver - La biodiversité, page 4
- Nous sommes envahis! Gobie à taches noires, page 5
- À la SCABRIC... Projet **Corridors Verts**! Page 8
- Saviez-vous ... Votre consommation d'eau? Page 9
- Le coin des organismes... en page 10 et 11
- Devenez membres à la page 12!

### Équipe de rédaction

Marie-Claudette Lapointe  
[mc.lapointe@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:mc.lapointe@rivierechateauguay.qc.ca)

Geneviève Audet  
[g.audet@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:g.audet@rivierechateauguay.qc.ca)

Kathleen Boothroyd-Roberts  
[k.boothroyd@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:k.boothroyd@rivierechateauguay.qc.ca)

Sébastien Rémillard  
[s.remillard@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:s.remillard@rivierechateauguay.qc.ca)

**Collaboration spéciale**  
Robert Rhéaume, SHGS  
Lucien Lemay, Club d'ornithologie de Châteauguay

# On parle enfin à nouveau des lagunes de Mercier dans les médias!

Par Geneviève Audet, agente de l'environnement

En cette fin de campagne électorale, un sujet important pour l'eau de notre territoire est enfin revenu dans les médias : les lagunes de Mercier.

La semaine dernière, les municipalités de Mercier, Châteauguay et Sainte-Martine ont réalisé un point de presse afin de demander aux candidats aux élections de penser à décontaminer le site des lagunes de Mercier. La couverture médiatique est intéressante :

Au téléjournal de 18h de Radio-Canada

[http://www.radio-canada.ca/emissions/telejournal\\_18h/2011-2012/Reportage.asp?idDoc=241358](http://www.radio-canada.ca/emissions/telejournal_18h/2011-2012/Reportage.asp?idDoc=241358)

Dans l'hebdo Le Soleil de Châteauguay

<http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2012/08/30/les-maires-reclament-un-fonds-pour-les-lagunes>

<http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2012/08/31/pas-de-reponses-des-chefs-de-partis>

<http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2012/08/31/le-candidat-de-chateauguay-mise-sur-lenvironnement>

Dans le Châteauguay Express

<http://www.chateauguayexpress.ca/Actualit%C3%A9s/Vos%20nouvelles/2012-08-31/article-3064965/Trois-elus-municipaux-de-la-region-interpellent-le-gouvernement/1>

Dans Canadian Newswire

<http://www.newswire.ca/fr/story/1028615/decontamination-des-lagunes-de-mercier-une-catastrophe-ecologique-qui-fait-face-a-l-immobilisme-et-a-la-negligeance-de-l-etat-depuis-plus-de-40-ans>

Sur Infosuroît.com

<http://www.infosuroit.com/quebec-solidaire-pour-la-decontamination-des-lagunes-de-mercier/>

À la radio 101.9 FM

<http://www.1019fm.net/main.asp?annee=2012&mois=8&page=archives&idliste62=3>

## Conférence de presse à propos des lagunes de Mercier

8/31/2012

Jeudi dernier se tenait une conférence de presse près du site des lagunes de Mercier afin de soulever l'enjeu de la contamination de la nappe d'eau souterraine de la municipalité. L'objectif était de faire commenter les différents partis politiques à propos de leurs engagements à ce sujet.

## Les lagunes de Mercier, un dossier prioritaire pour la Péquiste Maryse Perreault

8/31/2012

Jeudi dernier, La mairesse de Châteauguay, le maire de Mercier et une conseillère de la municipalité de Sainte-Martine se sont réunis près du site des lagunes de Mercier. L'objectif: soulever l'enjeu de la contamination de la nappe d'eau souterraine de la municipalité, histoire que les différents partis politiques se prononcent sur le sujet.

La candidate Péquiste dans Châteauguay, Maryse Perreault, a commenté de façon à faire comprendre à ses électeurs que le Parti Québécois était le parti à choisir pour régler le dossier.

## Denis Leftakis se prononce sur les lagunes de Mercier

8/31/2012

Jeudi dernier, La mairesse de Châteauguay, le maire de Mercier et une conseillère de la municipalité de Sainte-Martine se sont réunis près du site des lagunes de Mercier. L'objectif: soulever l'enjeu de la contamination de la nappe d'eau souterraine de la municipalité, histoire que les différents partis politiques se prononcent sur le sujet.

Monsieur Denis Leftakis, candidat Caquiste dans Châteauguay, nous donne son point de vue à ce sujet:

Sur le site de l'Union des municipalités du Québec

<http://www.umq.qc.ca/nouvelles/actualite-municipale/rehabilitation-du-site-des-anciennes-lagunes-de-mercier-31-08-2012/>

Site Internet du Portail de la construction au Québec

[http://www.portailconstructo.com/actualites/decontamination\\_lagunes\\_mercier\\_trois\\_municipalites\\_appellent\\_au\\_gouvernement](http://www.portailconstructo.com/actualites/decontamination_lagunes_mercier_trois_municipalites_appellent_au_gouvernement)

Sur le site Internet de la Ville de Châteauguay

<http://www.ville.chateauguay.qc.ca/Communique-Lagunes-Mercier>

<http://www.ville.chateauguay.qc.ca/Fiche-technique-lagunes-Mercier>



# Ensemble vers...

## Un Plan Directeur de l'Eau pour une Vallée de Rivières



### La mise en œuvre du plan directeur de l'eau... et la rédaction du prochain!

Sitôt le plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Châteauguay déposé en mars 2011, nous avons attaqué la réalisation d'affiches de type « poster » qui représente l'essentiel du contenu du document exigé par le MDDEP. Inspiré de la cartographie des demandes sociales et de la cartographie des problématiques développés par des brésiliens de l'état de Santa Catarina, avec qui j'ai eu la chance d'échanger en 2010, ces affiches décrivent le plan directeur de l'eau à l'aide d'une carte centrale et d'encadrés illustrés d'images, de graphiques et de très courts textes.

Après de nombreuses améliorations graphiques, la SCABRIC est à la veille de faire imprimer les 9 affiches qui présentent l'ensemble des problématiques du territoire traitées dans le plan directeur de l'eau. Les employés ont proposé au conseil d'administration d'utiliser l'approche du marketing social afin de passer à la mise en œuvre de ce PDE. Le marketing social est une approche stratégique qui vise des changements de comportements à long terme auprès d'une série de publics cibles afin de transformer les actions d'une population. Une telle approche a souvent été utilisée dans le milieu de la santé, par exemple dans le cadre de campagnes pour réduire le tabagisme.

En parallèle, la SCABRIC devra rédiger le plan directeur de l'eau pour les sections de la Zone Châteauguay qui n'ont pas été traitées dans le plan déposé en mars 2011. Les recherches se poursuivent afin d'acquérir et traiter les données disponibles sur ce territoire. Étant donné que les consultations menées dans le cadre de la rédaction du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Châteauguay touchent essentiellement les mêmes acteurs, la SCABRIC prendra un raccourci dans la rédaction de ce second plan, en escamotant l'essentiel de cet aspect afin de pouvoir livrer le document le plus complet possible avant le 31 mars 2013. Ce sont donc des mois fort occupés qui se dessinent d'ici là!

Quant au plan directeur de l'eau déposé en mars 2011, nous avons reçu les seuls commentaires pour son adoption par le ministre de l'environnement en juin 2012. Nous avons ajusté le texte en fonction de leurs exigences, concernant les autochtones et les eaux souterraines, plus précisément les lagunes de Mercier, sans en modifier le sens. Nous attendons maintenant que l'assemblée nationale désigne un nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (ou un équivalent!) pour procéder à l'adoption. À suivre...

#### AIDE MÉMOIRE

Renouvelez votre adhésion! Allez à la page 10, remplissez la fiche d'inscription et suivez les directives!  
Parlez-en à vos amis et vos proches, peut-être se joindront-ils à notre équipe pour faire une différence!



## Biodiversité – la Zone Châteauguay abrite 112 espèces en péril!

En lisant ce titre, vous vous demandez peut-être...

- Qu'est-ce que c'est la biodiversité?
- Qu'est-ce que ça veut dire lorsqu'un territoire comporte des espèces en péril?
- Quelles sont les méthodes qui permettent de définir si une espèce est en péril?
- Quelles organisations décident quelles espèces sont désignées?
- À quoi ça sert de désigner des espèces en péril? Pourquoi le fait-on?

Afin d'y répondre, le plus clairement possible, car la situation est complexe, nous reprendrons chacune des questions.

### La biodiversité

La **biodiversité** est la diversité naturelle des organismes vivants. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces, des populations et celle des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes aux échelles biogéographiques.

Le maintien de la biodiversité est un composant essentiel du développement durable.

Le mot « biodiversité » est un néologisme composé à partir des mots bio (du grec βίος / *bios*, « vie ») et diversité.

### Le territoire

La question du territoire est la première référence lorsqu'on désigne une espèce. En effet, une espèce peut être en danger à l'échelle de la planète, d'un pays, d'une province ou même d'une région. Autre élément important à comprendre au niveau du territoire, les espèces n'ont aucune notion de limites géopolitiques, ce qui compte c'est la présence des habitats nécessaires à la complétion de leur cycle de vie. Par exemple, les oiseaux migrateurs qui passent par chez nous ont besoin d'une aire de reproduction, généralement dans le nord de la planète pour l'été, d'aires de repos et d'alimentation, plus au sud, pour l'hiver et des haltes migratoires, pour reprendre des forces entre leur habitats d'hiver (au sud) et d'été (au nord). Par contre, d'autres espèces, comme des poissons d'eau douce, des salamandres, des grenouilles et des plantes, restent toute leur vie dans un milieu assez restreint, se déplaçant à peine, de quelques centimètres à quelques kilomètres, au cours de leur vie, car elles trouvent tout ce dont elles ont besoin et ne sont pas exposés à des effets néfastes qui les font décliner.

Ainsi, par définition, plus un territoire abrite d'espèces, plus il comportera un nombre élevé d'espèces en péril.

### Définir une espèce en péril

Les critères qui permettent de définir lorsqu'une espèce est en péril dans le monde sont définis par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : [http://www.iucnredlist.org/documents/redlist\\_cats\\_crit\\_fr.pdf](http://www.iucnredlist.org/documents/redlist_cats_crit_fr.pdf).

- Taille de la population : en déclin
- Répartition géographique : restreinte ou en déclin
- Zone d'occupation : restreinte ou en déclin
- Nombre d'individus matures : faible ou en déclin
- Menaces actuelles : en augmentation
- Menaces potentielle : en augmentation

### Les catégories

Planétaire	Canada	Québec
UICN <a href="http://www.iucnredlist.org/">http://www.iucnredlist.org/</a>	COSEPAC <a href="http://www.cosewic.gc.ca/">http://www.cosewic.gc.ca/</a>	MRNF (faune) et <a href="http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/index.jsp">http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/index.jsp</a> MDDEP (flore) <a href="http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/">http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/</a>
Éteint (EX)	Disparue	
Éteint à l'état sauvage (EW)	Disparue du Canada	
Menacé – en danger critique d'extinction (CR)	En voie de disparition	Menacée
Menacé – en danger (EN)		
Menacé – vulnérable (VU)	Menacée	Vulnérable
Quasi menacé (NT)	Préoccupante	Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable
Préoccupation mineure (LC)		
Données insuffisantes (DD)	Données insuffisantes	
Non évalué (NE)		
	Non en péril	

**Lors de la prochaine parution, nous vous parlerons de comment protéger les espèces en péril et pourquoi les protéger. Ne manquez pas la fin de cet article!**

# Nous sommes envahis!

## Le gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus*)

Par le Ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec

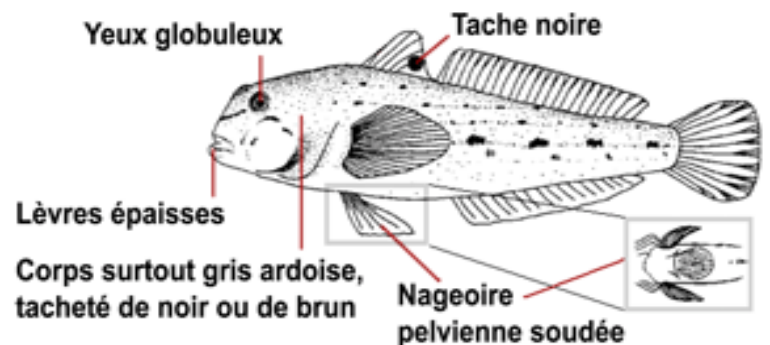
### Statut de l'espèce

Espèce envahissante préoccupante, présente au Québec.

### Description

Le gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus*), ou gobie arrondi, appartient à l'une des familles de poissons les plus nombreuses sur la planète : les gobiidés.

Comme son nom l'indique, cette espèce est caractérisée par une tache noire sur la première nageoire dorsale (dégradée de vert quelquefois) qui la distingue notamment d'une espèce proche, le gobie à nez tubulaire (*Proterorhinus marmoratus*). La coloration du gobie à taches noires est majoritairement gris ardoise et parsemée plus ou moins abondamment de taches grises ou brunes. L'espèce est aussi facilement identifiable par ses yeux globuleux et proéminents. Les nageoires pelviennes, soudées en forme de ventouse pour permettre au poisson de s'accrocher au fond, n'en forment qu'une seule, ce qui est représentatif de cette espèce. Les adultes mesurent généralement entre 8 et 15 cm, mais ils peuvent atteindre 25cm.



### Les espèces similaires

Les nageoires pelviennes soudées permettent de distinguer les gobies des espèces les plus semblables, les chabots. Bien que celui-ci ne soit pas présent dans nos eaux, le gobie à nez tubulaire, une autre espèce envahissante, peut aussi être confondu avec le gobie à taches noires, mais le nez tubulaire n'a pas de taches noires sur la première nageoire dorsale et, comme son nom l'indique, il possède des narines en forme de tube.

### Habitat

Le gobie à taches noires est un poisson benthique, ce qui signifie qu'il se tient au fond des plans d'eau où il se nourrit de larves d'insectes, d'œufs de poissons, de moules zébrées ou d'autres petits bivalves. Il tolère diverses profondeurs, mais il fréquente de préférence les berges. Ce poisson évolue surtout sur des substrats [fonds des cours d'eau} rocheux qui lui offrent de précieux abris, sans être pour autant restreint à ce type d'habitats. On le trouve dans les rivières et les lacs, supportant une eau douce et même légèrement salée.

### Reproduction

La maturité sexuelle de gobies survient après l'âge de 1 ou 2 ans chez les femelles, et vers 3 ou 4 ans chez les mâles. Les gobies mâles établissent un territoire au printemps qu'ils défendent activement pour attirer les femelles et frayer. Comme chez les autres gobies, les mâles à taches noires utilisent de nombreux signaux visuels (postures, changement de couleur) et acoustiques pendant la reproduction. Ils ont notamment développé un système très performant de « messages » à l'aide de phéromones (substances chimiques) afin de s'approprier les femelles gravides. Le gobie a la capacité de se reproduire plusieurs fois (jusqu'à 6 fois) pendant la saison de reproduction qui s'étend d'avril à septembre. De 500 à 3 000 œufs adhésifs par ponte sont alors déposés par la femelle sur un substrat dur et sont ensuite ardens par le mâle pendant 2 à 3 semaines jusqu'à l'éclosion.

Suite page suivante...

# Nous sommes envahis! Suite...

## Le gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus*)

Par le Ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec

### Historique de l'introduction et principaux vecteurs de propagation



Le gobie à taches noires a été introduit accidentellement par les eaux de lest des navires. Il s'agit d'une espèce originaire des mers d'Azov, d'Aral, Caspienne et Noire (Bassin Ponto-Caspien) et de l'Asie.

Depuis sa découverte dans la rivière Sainte-Claire en 1990, ce poisson a rapidement colonisé les Grands Lacs et s'est répandu dans le fleuve Saint-Laurent, où il a été découvert en 1997.

Au Québec, on le trouve principalement dans le fleuve Saint-Laurent, à partir de la frontière de l'Ontario jusqu'à Québec. En 2008, un spécimen a été répertorié près de Rivière-Ouelle, alors que le gobie n'avait jamais été observé en aval de Montmagny auparavant. Jusqu'à présent, la présence du gobie à taches noires n'a pas été rapportée dans les eaux intérieures, mais s'il s'y installait, les conséquences pourraient être désastreuses pour les populations de poissons indigènes.

### Distribution connue

Le gobie à taches noires se trouve dans les cinq Grands Lacs et il a été signalé dans plusieurs États des États-Unis. Les résultats préliminaires d'un échantillonnage réalisé à l'été 2009 dans le fleuve Saint-Laurent démontrent que l'importance relative du gobie à taches noires a énormément progressé par rapport à 2007. L'évolution de la répartition de ce petit poisson sera suivie attentivement.

### Impacts de son introduction

Le gobie à taches noires peut nuire considérablement aux écosystèmes aquatiques de l'Amérique du Nord, ainsi qu'aux pêches sportive et commerciale. Cette espèce très agressive peut évincer les poissons indigènes en mangeant leurs œufs et leurs jeunes, et contribue activement à la réintroduction, dans la chaîne alimentaire, de contaminants concentrés dans les moules zébrées (*Dreissena polymorpha*). En effet, l'abondance des moules zébrées et des moules quaggas (*Dreissena bugensis*), d'autres espèces aquatiques envahissantes, produit une grande quantité de nourriture pour les gobies à taches noires favorisant leur expansion. Finalement, ce petit envahisseur est susceptible d'être porteur de la septicémie hémorragique virale, une maladie infectieuse causée par un virus qui peut être transmise à d'autres espèces et entraîner la mort des poissons infectés. Le gobie à taches noires peut ainsi avoir des répercussions majeures sur le réseau alimentaire aquatique et la qualité de la pêche.

### Prévention et contrôle

Le niveau de préoccupation du gobie à taches noires étant désormais élevé, il est essentiel que les pêcheurs sportifs et commerciaux, ainsi que les professionnels des pêcheries, apprennent à le reconnaître. Les pêcheurs à la ligne sont aussi concernés, car ils sont souvent les premiers à découvrir sa présence lorsque ce poisson vorace mord à leurs hameçons. Il est

**Ressources naturelles  
et Faune**

**Québec** 



Suite page suivante...

## Le gobie à taches noires (*Neogobius melanostomus*)

Par le Ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec

### Méthodes de prévention et de contrôle

**Pour éviter de propager des espèces exotiques envahissantes, il importe de mettre en application les mesures de précaution qui s'imposent :**

- Apprenez à identifier les différentes espèces exotiques envahissantes;
- **Examinez votre embarcation**, la remorque ainsi que l'équipement et enlevez entièrement la boue, les plantes aquatiques, débris et animaux visibles avant de quitter le plan d'eau;
- **Vidangez l'eau du bateau**, du vivier et de la cale avant de quitter le plan d'eau;
- **Ne remettez pas à l'eau des poissons vivants** ou morts provenant d'un autre plan d'eau. Disposez-les plutôt au rebus ou au sol loin de l'eau. Videz l'eau du seau à appât au sol et nettoyez votre seau. Ne puisez pas de l'eau d'un lac ou d'une rivière avec votre seau à poissons appâts s'il contient encore de l'eau provenant d'un autre plan d'eau;
- Respectez la réglementation sur la pêche concernant le transport des poissons et l'utilisation de poissons appâts, car ces pratiques sont une voie d'entrée potentielle d'espèces exotiques dans nos eaux;
- **Nettoyez l'embarcation**, sa remorque ainsi que tout ce qui a été immergé, si possible à l'eau chaude (>40°C) et sous un jet d'eau à haute pression, ou laissez sécher le tout pendant au moins cinq jours avant de naviguer dans un autre plan d'eau. Portez une attention particulière aux semelles de feutre de vos bottes et à tout autre matériel absorbant, car des espèces nuisibles peuvent y survivre très longtemps. Portez aussi une attention particulière au matériel de pêche et de plongée;
- **Utilisez une station de lavage**, lorsqu'elle existe, avant de mettre à l'eau votre embarcation dans un nouveau plan d'eau;
- Si vous localisez une espèce exotique dans les eaux du Québec (en particulier hors des endroits où elle a déjà été répertoriée), placez-la dans de l'alcool à friction (petits invertébrés) ou congelez le spécimen mort (écrevisses et poissons) et contactez le Ministère par téléphone au 418-627-8600 ou au 1-866-248-6936;
- Ne remettez jamais à l'eau des espèces exotiques vivantes.

Soyez vigilants, la prévention est le meilleur moyen d'empêcher la propagation des poissons exotiques dans nos plans d'eau!

**Vous voulez vous départir d'un animal terrestre ou aquatique (aquarium, jardin d'eau, [tortue, iguane] etc.)?**

- Retournez le spécimen au magasin local d'animaux familiers pour qu'il soit revendu;
- Publiez une annonce afin d'échanger ou d'offrir l'animal à un autre amateur, à un musée, un aquarium de bureau ou un parc zoologique;
- Communiquez avec un club local d'aquarium ou l'Association canadienne des clubs d'aquarium au 905-682-2991 ou consultez le site Internet [Habitattitude](http://www.habitattitude.com).
- Faites don des animaux dont vous ne voulez plus à une animalerie ou à une institution publique telle qu'une école, une maison de personnes âgées ou un hôpital;
- Si aucune de ces solutions ne convient, il faut envisager d'euthanasier l'animal. Pour les poissons, la façon la plus efficace de les euthanasier est de les congeler et de leur couper la tête. L'euthanasie est une meilleure solution que de relâcher l'espèce et prendre le risque de la voir s'établir et se disperser dans les milieux naturels.

Ne **JAMAIS** relâcher les animaux ou vider les eaux d'aquarium dont on ne veut plus dans les cours d'eau naturels, dans les drains, dans les fosses ou dans les égouts. Vider l'eau d'aquarium sur la terre sèche, loin des cours d'eau.

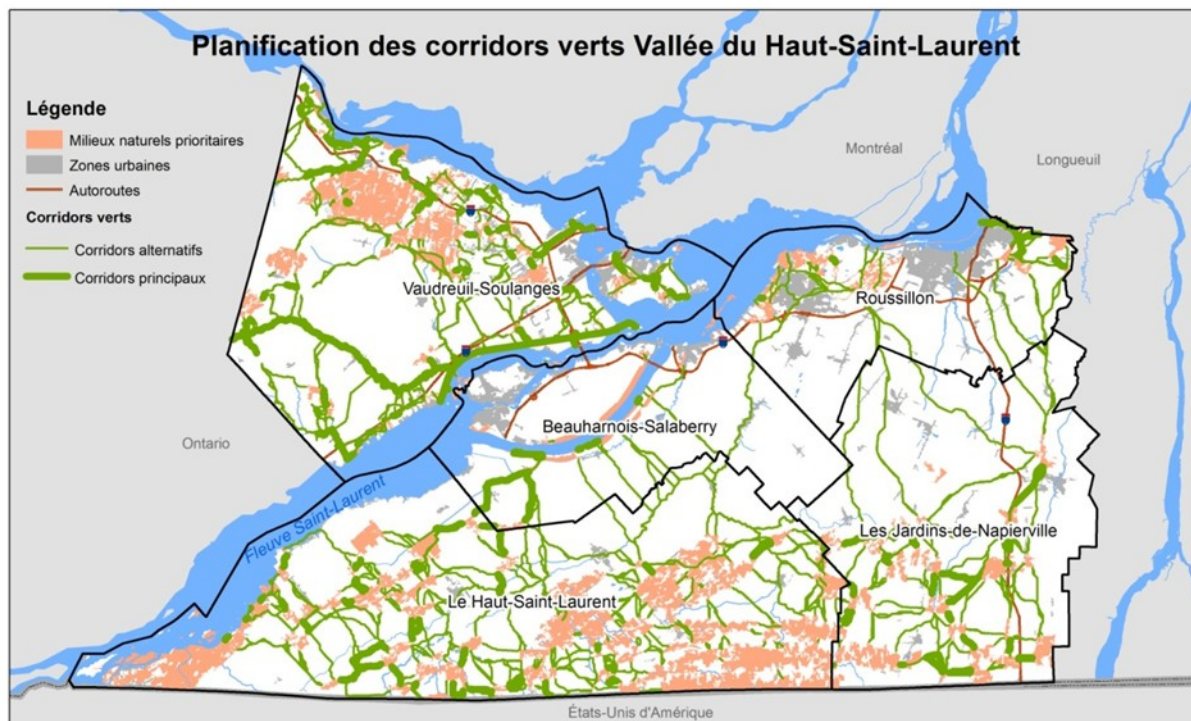
Vous pouvez aller sur le site Internet du Ministère des Ressources naturelles et Faune du Québec à l'adresse suivante <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/gobie.jsp>.



## Phase II : Place à l'action !

Par Sébastien Rémillard et Kathleen Boothroyd

Le projet de planification de corridors verts poursuit ses activités cette année encore grâce au renouvellement du financement de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Les efforts de l'année précédente ont permis d'obtenir la cartographie des tracés potentiels de corridors verts, que nous vous présentons maintenant.



À partir de ces tracés, nous pourrions baser le suivi de la concertation en comité régional. L'objectif premier de la phase II qui s'étend jusqu'en juin 2013 est d'élaborer un plan d'action régional pour la mise en œuvre des corridors verts. Il faudra ainsi hiérarchiser les tracés, définir le rôle de chacun des acteurs du milieu, fixer un échéancier de mise en œuvre et établir la priorité des actions planifiées. La première rencontre est à prévoir très prochainement cet automne.

Une première validation terrain des tracés principaux a déjà eu lieu et a permis de valider la faisabilité physique de plupart de ces tracés. À la lumière de cette validation, il s'avère impossible de dissocier les corridors verts des bandes riveraines. Par ailleurs, certaines routes semblent nuire à quelques tracés. Il faudra ainsi se pencher sur des stratégies de mise en œuvre des corridors respectant ces contraintes.

Parallèlement, à l'élaboration du plan d'action régional, un effort soutenu de communication des résultats préliminaires et de la démarche sera entrepris. Nous désirons également mettre en place un programme de valorisation des initiatives locales et régionales.

*Suivez les prochains bulletins pour y voir apparaître la plate-forme web de diffusion des projets innovateurs en matière de rétablissement de la connectivité entre les milieux naturels d'intérêt.*

## Comment est votre consommation d'eau?



### Bain et douche

Se plonger dans un bain chaud est certes parfois bien attrayant, mais vous devriez opter le plus souvent possible pour une douche. Vous utiliserez beaucoup moins que les quelque 150 litres que contient votre baignoire. Si votre douche ne dure que 5 minutes, vous prenez même presque la moitié moins d'eau.

Vous êtes prêt à pousser plus loin? Achetez une pomme de douche à débit réduit, ce qui diminuera la quantité d'eau nécessaire de presque une autre moitié encore. Et pourquoi ne pas en choisir une qui comporte une vanne de contrôle? Vous pourrez ainsi interrompre l'écoulement de l'eau pendant que vous vous savonnez ou shampooinez.

Prendre un bain	150 litres
Prendre une douche de 5 minutes	Environ 75 litres



### Lavabo

Ne laissez pas le plus faible débit d'eau du robinet atténuer votre vigilance... Vous avez l'habitude de vous brosser les dents ou de vous raser en laissant l'eau couler? En fermant les robinets pendant les instants où vous n'en avez pas besoin, c'est 25 fois moins d'eau que vous utilisez chaque fois.

Encore mieux : procurez-vous un robinet avec brise-jet à faible débit. Lors du lavage des mains, par exemple, vous constaterez à quel point c'est optimal.

Brossage de dents ou lavage de mains à robinet ouvert	13,5 litres
Brossage de dents ou lavage de mains à débit contrôlé	0,5 litre



### Laveuse

La certification Energy Star, instaurée depuis quelques années seulement, a révolutionné les électroménagers, dont les machines à laver. Et pour cause : les modèles de laveuses homologués Energy Star (la plupart étant à chargement frontal) utilisent 40 % moins d'eau que les autres. Ainsi, plutôt que les 150 litres requis pour une brassée par une laveuse traditionnelle, la cousine contemporaine à chargement frontal se contente pour sa part de 70 à 90 litres.

Laveuse traditionnelle	150 litres
Laveuse contemporaine à chargement frontal avec symbole Energy Star	70 à 90 litres

### Quelques énoncés sur la consommation d'eau à travers la planète...

La consommation d'eau sur la planète atteint 4 milliards de m<sup>3</sup> ce qui est supérieur aux capacités de renouvellement des réserves. Au rythme de croissance actuel, cette consommation atteindrait 4,7 milliards de m<sup>3</sup> par an d'ici 2020.

89 milliards de litres d'eau sont mis en bouteille et consommés chaque année dans le monde, soit 2822 litres chaque seconde !

Aux USA, les achats d'eau en bouteilles représentent 15 milliards de dollars par an. Et pourtant, 24% de cette eau ne sont que de l'eau du robinet reconditionnée !

La croissance de la population mondiale augmente les besoins en eau de 64 milliards de mètres cubes chaque année, soit plus de 2 millions de litres chaque seconde.

Chaque Canadien consomme 1,4 millions de litres d'eau par an.

<http://www.planetoscope.com/developpement-durable/consommation-eau>

# Le coin des organismes...

*Société d'histoire et de  
généalogie de Salaberry*



Les conférences de l'année 2012  
*Entrée libre commandite*

## La rentrée Par Robert Rhéaume

- 15 octobre À la découverte de la seigneurie de Beauharnois  
Conférencier : André LaRose  
Docteur en histoire de l'Université d'Ottawa, Traducteur et reviseur
- 19 novembre Dominique Ostiguy : l'ancêtre des Ostiguy et des Domingue  
Conférencier : Raymond Ostiguy  
Avocat retraité, chercheur en histoire et en généalogie

Les conférences ont lieu à l'Édifice Raphaël-Barrette (salle Marie-Jeanne Perron-Clairmont)  
222 rue Alphonse Desjardins, Salaberry-de-Valleyfield  
Les conférences débutent à 19.30 heures Information : 450-371-0632 [www.shgs.suroit.com](http://www.shgs.suroit.com)

# ANNE MINH-THU QUACH

Députée  de Beauharnois-Salaberry

*Heureuse de soutenir la Société de conservation  
et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay*

 /AnneMTQuach

 /AnneMTQuach

 /AnneQuach

1 866 561 0644

[quacha@parl.gc.ca](mailto:quacha@parl.gc.ca)

[anneminhthuquach.npd.ca](http://anneminhthuquach.npd.ca)



© Photo : Patrick Hébert



**Le Club des ornithologues de Châteauguay fête cette année, ses 20 ans d'existence.**

**Les objectifs du club sont de promouvoir le loisir ornithologique, de prôner le respect de l'environnement et de contribuer à la protection des oiseaux et de leur habitat, tout en sensibilisant la population à l'avifaune.**

**Présentement le club compte 80 membres.**

**Le club est très actif et organise plusieurs sorties dans les beaux sites de notre région, le tout sous la responsabilité de personnes ressources, ce qui permet autant à une personne débutante qu'à une personne plus expérimentée d'observer et de photographier plusieurs espèces d'oiseaux tout en profitant de la belle nature qui nous entoure.**

**Pour consulter nos activités et nous rejoindre :**

site internet :

[club\\_coc.voila.net](http://club_coc.voila.net)

page Facebook du club :

[www.facebook.com/ornithococ](http://www.facebook.com/ornithococ)

courriel :

[clubcoc@hotmail.com](mailto:clubcoc@hotmail.com)



# DEVENEZ MEMBRE DE LA SCABRIC,

remplissez la fiche ou donnez la à un ami !



Société de Conservation et d'Aménagement  
du Bassin de la Rivière Châteauguay  
58, rue Saint-Joseph  
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : (450) 699-1771  
Télécopieur : (450) 699-1781  
Courriel : [info@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:info@rivierechateauguay.qc.ca)  
Site Web : [www.rivierechateauguay.qc.ca](http://www.rivierechateauguay.qc.ca)

## Fiche d'inscription Registration Form

Adhésion du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre  
Membership from January 1<sup>st</sup> to December 31<sup>st</sup>

### FICHE D'INSCRIPTION / REGISTRATION FORM

Nouveau membre / New Membership

Renouvellement / Renewal

INDIVIDUEL / INDIVIDUAL 10\$

Nom / Name: \_\_\_\_\_ Prénom / First Name: \_\_\_\_\_

Adresse / Address: \_\_\_\_\_

Ville / Town: \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Pays / Country: \_\_\_\_\_

Code postal / Postal Code: \_\_\_\_\_ Courriel / E-mail: \_\_\_\_\_

Tél. / Tel.: \_\_\_\_\_ Télécopieur / Fax: \_\_\_\_\_ Cellulaire / Cell phone: \_\_\_\_\_

Correspondance / Correspondence : Français / French  Anglais / English

Adhésion: \_\_\_\_\_

Don / Donation: \_\_\_\_\_

Total: \_\_\_\_\_ Libellez votre chèque à SCABRIC, envoyez au / Make cheque payable to SCABRIC,  
send to 58, rue St-Joseph, Ste-Martine (Québec) J0S 1V0



### Attention

Vous pouvez vous *désabonner* en tout temps du « *Bulletin aux membres* » en nous contactant par :  
courriel : [mc.lapointe@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:mc.lapointe@rivierechateauguay.qc.ca) ou par téléphone au (450) 699-1771.

You can *cancel your subscription* to the « *Bulletin aux membres* » at any time by :  
E-mail : [mc.lapointe@rivierechateauguay.qc.ca](mailto:mc.lapointe@rivierechateauguay.qc.ca) or by telephone at (450) 699-1771.

